

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Becker, 8 avril 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Becker, 8 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Becker](#)

Lieu de destinationCuincy (Nord)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin demande à Becker s'il peut se charger de faire des sondages dans les environs de Clamecy dans la Nièvre et lui demande ses conditions pour réaliser ce travail.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 361r sont copiées la lettre de Godin à Gaston Ganault du 8 avril 1876 et la lettre de Godin à monsieur Becker du 8 avril 1876.

Mots-clés

[Information](#), [Ressources naturelles](#)

Lieux cités [Nièvre \(France\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (360v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 2 Mars 76

Mon cher Januelt,

Votre lettre à M^{rs} Gauchet a déterminé Mad^e Gadin à me faire signifier le jugement de Nervins.

J'approuve donc le besoin de savoir quelle ligne de conduite je vais tenir par suite de cette signification.

Je voudrais bien vous voir à Guise pour causer avec vous de cette affaire et de ce que vous pensez avoir pour jugé bon concernant mes procès Boucher.

Bien cordialement à vous,

Guise le 5 Mars 76

Monsieur,

Je désire faire entreprendre très prochainement un ou plusieurs sondages dans les environs de Clamecy, Nivernais - vous en mesure de vous charger de cette entreprise ?

In ce cas, je désirerais que vous me fissiez connaître vos conditions, me laissant à ma charge que le soin de vous fournir l'emplacement.

Veuillez me répondre par retour du courrier et agréer je vous prie Monsieur, mes parfaites civilités.